

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES



Prévenir les risques professionnels

Les activités exercées dans le transport routier de marchandises exposent les salariés à des risques professionnels de diverses natures : douleurs aux articulations, douleurs au dos, trébuchements, glissades et chutes... Voici des ressources pour mieux comprendre ces risques, mieux les prévenir et réaliser votre document unique d'évaluation.

Les principaux risques professionnels

Risques de chutes

- Montée et descente du véhicule
- Zone de circulation piétonne autour du véhicule encombrée, abîmée ou glissante
- Hayons ou plateaux glissants
- Opérations de bâchage-débâchage non sécurisées

Mal de dos, douleurs aux membres

- Poste de conduite inadapté
- Manutention manuelle des marchandises

Collisions engins-piétons dans les zones de chargement ou de manœuvre

Risque routier

- Manque d'organisation des déplacements
- Conditions climatiques difficiles (pluie, neige, verglas...)
- Somnolence, fatigue
- Défaut d'entretien des véhicules

Les risques professionnels ne sont pas une fatalité. Certaines mesures de prévention permettent de protéger la santé et la sécurité des travailleurs.

Mettez en œuvre des mesures de prévention

- **Supprimez ou réduisez le danger.**
 - Exemple : organisez les tâches et les horaires entre le client, l'exploitant et le conducteur pour éviter le travail dans la précipitation de nuit.
- **Mettez en place des mesures de protection collective.**
 - Exemple : privilégiez la manutention mécanique en faisant l'acquisition de petits transpalettes électriques de livraison.
- **Utilisez des équipements de protection individuelle adaptés si les autres mesures ne suffisent pas à réduire les risques.**
 - Exemple : Fournissez des gants et des chaussures de sécurité adaptés aux conducteurs.
- **Formez et informez les salariés sur les risques et leur prévention.**
 - Exemple : formez les salariés à l'utilisation des outils de manutention et à la prévention des risques liés à l'activité physique (Formation Prap).

Quelques exemples

Prévenir les chutes

- Formez les salariés aux pratiques d'utilisation des marches d'accès à la cabine (face au véhicule, mains libres et règle des trois points d'appui).
- Choisissez des sols antidérapants pour les plateaux et les hayons.
- Équipez les véhicules et faites utiliser des systèmes de fermeture des bâches depuis le sol.

- Par défaut, pour les bennes, équipez les véhicules de passerelles sécurisées pour les accès en hauteur (garde-corps).
- Fournissez des gants et des chaussures de sécurité adaptés aux conducteurs.

Prévenir les douleurs aux dos et aux membres

- Mettez à disposition de vos conducteurs des équipements qui facilitent les opérations de manutention des marchandises.
- Privilégiez la manutention mécanique en faisant l'acquisition de petits transpalettes électriques de livraison.
- Sensibilisez les clients à la nécessité de limiter le poids des charges à déplacer par transpalette manuel. Intégrez cet aspect dans les protocoles de sécurité.
- Formez les salariés à l'utilisation des outils de manutention et à la prévention des risques liés à l'activité physique (Formation Prap).

Prévenir les collisions

- Précisez dans les protocoles de sécurité les emplacements d'attente du conducteur afin d'éviter qu'il se trouve dans les zones de manœuvre des chariots élévateurs.
- Intégrez des équipements permettant au conducteur de faire les manœuvres de sa cabine (sellette de sécurité à trois capteurs avec ouverture à distance et béquillage automatique).
- Assurez-vous que les conducteurs disposent des compétences et savoir-faire (Caces), pour la conduite en sécurité des chariots élévateurs.
- Fournissez des gilets haute visibilité et faites-les porter.

Prévenir les accidents de la route

- Prenez en compte la sécurité dans la négociation des délais de livraison
- Organisez les déplacements en tenant compte des aléas de la circulation.
- Limitez les durées de conduite de nuit.
- Assurez une maintenance régulière des véhicules.
- Définissez une politique de choix des pneumatiques et de chaînage des véhicules.